

CONDITIONS DE PARTICIPATION AU VILLAGE DES EXPOSANTS

Le village des exposants se tient dans la Halle des Sports de Vallon Pont d'Arc le vendredi 8 novembre 2019.

Un emplacement intérieur mesure 4m x 4m. Il comprend un branchement électrique, une table et 2 chaises et est délimité par des barrières. Possibilités de réserver 2 emplacements au maximum.

Un emplacement extérieur mesure 10m² / 20m² / 30m² . Il est réservé aux embarcations.

Le village est ouvert le vendredi 8 novembre à partir de 9 heures. Possibilités d'installation la veille (à préciser sur le bulletin d'inscription)

Coût de l'emplacement.

100€ en numéraire par emplacement et 150€ en matériel.

Règlement sur place ou à l'inscription

Les repas du vendredi sont offerts par l'organisation.

Noter le nombre de personnes présentes sur le bulletin d'inscription.